



2019 | **Gamme épinards industrie**



Variétés	Résistances	Indice de précocité	Montaison en jours	Période de semis										
				Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.		
Comoros	HR Pfs:1-7,9,11,13,15,16	10	-7											
SV3523VC	HR Pfs:1-11,13,15,16	8	+2											
Falcon	HR Pfs:1-7,9,11,13,15,16	7	0											
SV3319VC	HR Pfs:1-14,16	7	+3											
Allouette	HR Pfs:1-7,9,11,13,15,16	6	+7											
Seychelles	HR Pfs:1-11,13,15,16	6	+7											
Java NOUVEAUTÉ	HR Pfs:1-15,17	6	+7											
SV1778VC	HR Pfs:1-13,15	5	+8											
Berkner NOUVEAUTÉ	HR Pfs:1-15,17	4	+10											
Tornado	HR Pfs:1-7,9,11,13,15,16	3	+10											
SV5591VC	HR Pfs:1-13,15	2	+13											
Caladonia	HR Pfs:1-14,16	1	+15											

 Période de semis conseillée  Extension possible en Belgique

Abréviation	Nom français	Nom scientifique
Pfs	Mildiou	<i>Peronospora farinosa</i> f. sp. <i>spinaciae</i>

Terminologie des résistances

Haute résistance (HR) : Aptitude d'une plante à fortement limiter l'activité d'un ravageur ou d'un agent pathogène spécifique et / ou à limiter les symptômes d'une maladie en comparaison d'une plante sensible. En cas d'attaque importante du ravageur ou de l'agent pathogène ces variétés pourront développer quelques symptômes. De nouvelles races ou des races peu fréquentes d'un ravageur ou d'un agent pathogène donné peuvent contourner cette résistance de manière parfois complète.

Résistance intermédiaire (IR) : Les variétés dotées d'une résistance intermédiaire à un ravageur ou à un agent pathogène spécifique pourront se montrer plus performantes que les variétés sensibles en cas d'attaque modérée ou sévère de ce ravageur ou de cet agent pathogène. Ces variétés pourront présenter davantage de symptômes que les variétés résistantes dans les mêmes conditions d'attaque modérée ou sévère de ce ravageur ou de cet agent pathogène.

Immunité : Le Vendeur ne garantit aucune immunité sur sa gamme de semences, l'immunité étant la capacité d'une plante à ne pas être sujette à l'attaque d'un pathogène spécifique.

Semences non traitées : Par définition, elles ne bénéficient pas de la protection de base des semences en usage dans le marché, pour tout problème de levée, maladie, parasites, etc. ou toute autre altération dans le développement de la variété. L'acheteur reconnaît et accepte les risques liés à la commande de semences non traitées.



Contacts commerciaux

Service client

Anna Papirio / Anissa El Mourabit

+800 2000 1101 (depuis la France) | +31 204 249 301 (depuis la Belgique) | monsanto.france@monsanto.com

Responsable Développement & Ventes Industrie France & Belgique

Yves Le Goff | +33 (0)6 85 90 18 21 | yves.legoff@bayer.com

www.seminis.fr

Monsanto SAS | Site de Nîmes | Mas de Rouzel | Chemin des Canaux | CS 17270 | 30918 Nîmes Cedex 2 - France

Monsanto SAS | Siège Social | Eden Park Bâtiment B | 1 rue Buster Keaton | 69800 Saint Priest - France

Toutes les informations concernant les variétés et leur performance données oralement ou par écrit, par Monsanto ou l'un de ses employés ou agents, sont données de bonne foi, mais ne doivent pas être considérées comme une représentation par Monsanto des rendements ou aptitudes des variétés vendues. Ces rendements ou aptitudes peuvent varier en fonction du lieu, des conditions climatiques et autres causes. Monsanto ne pourra être tenue pour responsable des informations données.